

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 04.10.2023  
Convocation faite  
Le 20.09.2023**

**Délibération  
N°2023-09-146**

**Autorisation au Président  
de signer le marché de  
travaux du bâtiment  
de la manufacture de cycles  
à Revin et de relancer les  
marchés infructueux en  
procédure négociée**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 26 septembre 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO (Suppléante de M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-09-171), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBERCQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, , MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M. Fabien PRIGNON, M<sup>mes</sup> Virginie ROGISSART (Représentée par M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-09-172 et pouvoir à M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT), Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M<sup>mes</sup> Laure BARBE (pouvoir à M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON.

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n°2022-06-127 du 16 juin 2022 approuvant l'implantation de la société CIBOX sur la friche industrielle de Revin, dite « Friche PORCHER » et validant le schéma d'aménagement d'une manufacture de cycles à Revin,

Vu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 26 septembre 2023, et sa proposition d'attribuer les marchés,

Considérant que cette Commission a déclaré le lot 8 du marché n° 23 AT 01 07 infructueux en l'absence d'offre,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **prend acte** des informations suivantes :

A des fins de programmation budgétaire pour la CCARM, et calendaires pour les besoins de l'industriel, le programme de réhabilitation a été scindé en 3 opérations distinctes :

- **Atelier 3R :**

Cette opération porte sur l'aménagement anticipé d'une partie de la friche (900 m<sup>2</sup>) pour permettre au preneur d'installer son unité de « Récupération – Reconditionnement – Recyclage ». Les travaux engagés par la Communauté sont à présent terminés et l'activité installée.

- **Travaux de VRD :**

**Sous la maîtrise d'œuvre de la société VÉGÉTUDE**

Dans ce cadre, la Communauté a également entrepris des travaux de viabilisation, voirie, parking, espaces verts, sur ce site (environ 2 500 mètres carrés).

Le marché de travaux a été notifié dans le cadre des délégations du Président (MAPA sur crédits inscrits) le 31 août 2023 au groupement économique EIFFAGE / URANO, pour un montant de 2 820 613,10 € HT soit 3 384 735,72 € TTC. Les travaux ont démarré le 25 septembre 2023, pour une durée de 7 mois.

- **Travaux de REHABILITATION/AMENAGEMENT DU BATIMENT :**

**Sous la maîtrise d'œuvre de la société GNAT INGENIERIE**

L'opération porte sur des travaux allotés de réhabilitation-construction de bâtiment industriel (environ 15 000 mètres carrés concernés, dont 10 000 en réhabilitation et 5 000 en construction neuve).

Les travaux de réhabilitation- construction neuve sont décomposés en 14 lots dévolus séparément à une entreprise ou un groupement économique en raison de leur montant. Toutefois, toujours à des fins organisationnelles et conformément à cette facilité permise par le code de la commande publique, la procédure liée aux travaux a fait l'objet d'un fractionnement :

⇒ **ETAPE 1 : lots 1 à 2 : petits lots passés en MAPA :**

**Procédure 23 MT 01 04 relative aux travaux de désamiantage/démolition (lot 1) et de dépollution de la parcelle AK321 (lot 2), passés en « petits lots » selon la procédure adaptée ouverte conformément à l'article R.2123.1-2° du code de la Commande Publique.**

Lot 1 : désamiantage et démolition, notifié le 28 juin 2023 à la société FERRARI ; les travaux sont toujours en cours ;

Lot 2 : dépollution de la parcelle AK321, notifié le 28 juin 2023 à la société COLAS ; les travaux sont toujours en cours ;

⇒ **ETAPE 2 : lots 3 à 14 – en appel d'offres ouvert :**

**Procédure 23 AT 01 07 relative aux travaux allotis pour l'aménagement d'une manufacture de cycles à REVIN (08500), par réhabilitation du bâtiment Porcher et extension de bâtiment.**

LOT(S)	DESIGNATION
1	Désamiantage et démolition : sans objet sur la procédure 23 AT 01 07 – passé en petit lot
2	Dépollution de la parcelle AK321 : sans objet sur la procédure 23 AT 01 07 – passé en petit lot
3	Gros œuvre
4	Ossature métallique / Renforts
5	Couverture / Etanchéité / Bardage
6	Menuiseries extérieures / Fermetures
7	Serrurerie / Métallerie
8	Portes industrielles
9	Peinture
10	Electricité
11	Chauffage / Ventilation / Climatisation / Plomberie / Sanitaires
12	RIA (Robinets d'Incendie Armés)
13	Photovoltaïque
14	Bureaux hors site

\* **autorise** le Président à exécuter les décisions prises par la Commission d'Appel d'offres et à signer les marchés aux candidats retenus suivants :


Récapitulatif CIBOX - Marché 23 AT 01 07							
	Entreprise	Travaux de base HT	Option Adiabatique HT	Option Finition Paxalu HT	Travaux retenus HT	Travaux retenus TTC	
3	Gros Œuvre	BANA	2 680 000,00		2 680 000,00	3 216 000,00	
4	Ossature métallique	CMD CARDOT	1 279 230,00	5 100,00	1 284 330,00	1 541 196,00	
5	Couverture Etanchéité Bardage	LAZZARONI	2 202 257,42	27 773,00	16 723,91	2 246 754,33	2 696 105,20
6	Menuiseries extérieures	ZUCCARI	226 445,00		226 445,00	271 734,00	
7	Serrurerie Métallerie	ZUCCARI	168 385,00		168 385,00	202 062,00	
8	Portes Industrielles	Lot infructueux en l'absence d'offre, relancé en procédure négociée			0,00	0,00	
9	Peinture	ROTH	205 149,45		205 149,45	246 179,34	
10	Electricité	CEGELEC	1 085 260,45		1 085 260,45	1 302 312,54	
11	Chauffage Ventilation Climatisation	CONRAUX	669 250,00	115 968,35	785 218,35	942 262,02	
12	RIA	CONRAUX	58 908,97		58 908,97	70 690,76	
13	Photovoltaïque	SILICEO	1 216 022,70		1 216 022,70	1 459 227,24	
14	Bureaux Hors site	PROCONTAIN	2 480 166,06		2 480 166,06	2 976 199,27	
<b>Total :</b>			12 271 075,05 €	148 841,35 €	16 723,91 €	12 436 640,31 €	14 923 968,37 €

\* **autorise** le Président à relancer le lot n°8 en procédure négociée pour pourvoir aux travaux de fournitures et poses des portes industrielles de la manufacture de cycles à Revin,

\* **donne délégation** au Président pour son attribution.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' with a vertical line through it, and a horizontal crossbar.